

ENJEUX ET DEFIS DE L'ECONOMIE SOCIALE AU SEIN DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES

25 au 27 octobre 2017 à Yaoundé

LECON INAUGURALE

Par: Pr Emmanuel KAMDEM

Secrétaire Général de l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD),

Recteur de l'Université Africaine de Développement Coopératif (UADC)et

Ancien Haut fonctionnaire des Nations Unies à Genève expert en ES(OIT)

Introduction

Comme d'habitude, l'Afrique se borne à avaler tout ce qui est « made ailleurs », ainsi les institutions majoritairement existantes et, devant naturellement faire partie de ce qu'on appelle économie sociale et solidaire y sont tout simplement sciemment ou inconsciemment absentes. Le continent est en retard en matière de recherche en général et recherche appliquée, dont la recherche développement en particulier. C'est pourtant cette recherche qui devrait contribuer à booster le développement du continent.

La présente leçon inaugurale s'articulera autour de quatre points:

- Concepts de base du thème central
- Les enjeux de l'ES au des CTD
- Les défis de l'ES au sein des CTD
- Plaidoyer pour une ES performante au sein des CTD :

1. Concepts de base du thème central

Si nous parlons de **l'Economie sociale cela voudrait dire que nous sommes dans le domaine des sciences économiques**. Seulement et malheureusement tout le monde devient « économiste » et se prévaut ainsi au point de se substituer aux économistes pour en parler avec force. Et pourtant, lorsqu'on a un problème de droit on consulte un juriste, un problème de santé on consulte un guérisseur médecin ou tradipatricien, un problème d'agronomie, on consulte un ingénieur agronome etc. Mais c'est tout le monde qui est « économiste ». Un autre domaine dans lequel prolifèrent des gens sans formation aujourd'hui est la religion. Alors qu'un pasteur, un prêtre catholique, un imam, un chaman traditionnel est obligé de faire une formation solide de départ, avant de commencer à prêcher,

les gens se lèvent de nos jours un bon matin pour s'autoproclamer « prophète » dans telle ou telle religion avec des conséquences néfastes que nous voyons aujourd'hui. Nous allons délivrer la présente leçon inaugurale en tant qu'économiste.

- **Economie sociale (ES)**

Selon que l'on se situe dans le temps ou dans l'espace ce concept recouvre des réalités différentes et complexes à saisir.

- **Dans le temps** il faut distinguer le concept lui-même de ses composantes. En effet, pour définir ce concept, certains remontent jusqu'au Moyen-âge pour voire les compagnonnages, les guildes, etc. D'autres partent de la révolution industrielle avec l'apparition des coopératives, les mutuelles etc. alors qu'en ce temps-la le mot économie sociale n'apparaissait pas. Le mot économie sociale apparaît avec le concept allemand de « Soziale Marktwirtschaft » qui veut dire « Economie sociale du marché » mais qui n'avait rien à voir avec la conception qui nous préoccupe et dont l'originalité est de produire dans un système capitaliste, mais tenir compte de nécessités sociaux au moment de partage du gâteau (production nationale). C'était le leitmotiv des politiques économiques allemandes d'après la guerre pour booster son développement.
- **Dans l'espace** on est dans un cafouillage total. En effet du refus total du concept comme en Allemagne à l'acceptation d'un concept recouvrant plusieurs formes d'entreprises (coopérative, mutuelle, association, fondation, entreprise d'insertion sociale) comme en France en passant par un concept unique d'économie sociale, économie solidaire, d'économie sociale et solidaire, d'économie sociale solidaire, d'entreprise sociale comme en Amérique latine, Angleterre etc. on est bien servi pour parler un langage des sourds.
- **Particularité africaine** ; comme d'habitude les institutions qui répondent pourtant aux critères temps et espace, originaires du terroir africains du Nord au Sud et

de l'Ouest à l'Est ne sont pas prises en compte dans ces définitions de l'économie sociale y compris dans des documents produits par les Africains, dans les politiques élaborées par les africain, pire même encore dans les enseignements prodigués dans les universités africaines sensées enseigner le savoir. Le Likélémba congolais, les tontines camerounaises, et autre formes d'institutions traditionnelles ne figurent nulle part dans la littérature, dans les politiques et stratégies de promotion de l'économie sociale et solidaire. C'est pour cette raison qu'il est temps de repenser l'économie sociale à partie de l'Afrique aussi pour y intégrer les valeurs du terroir du continent.

- **Des Concepts trop militants et peu scientifiques** qui engendrent les cafouillages dans le mouvement d'économie sociale. Dans ce que nous qualifions d'institutions de l'économie sociale, ce sont les coopératives qui ont fait l'objet d'études vraiment scientifiques aussi bien sur le plan historique que scientifique et économique et ont des principes universellement reconnus depuis les fameux Pionniers de Rochdale au 19^{ème} siècle à la déclaration de l'Alliance coopérative internationale de 1995. Certains parlent de gestion démocratique au lieu de contrôle démocratique en se référant au système de prise de décision de gouvernance qui obéit à un principe de « une personne une voix ». La gestion quotidienne (à savoir la gestion financière, la gestion de la production, la gestion des ressources humaines, etc.) ne saurait être démocratique. Autre remarque importante est la notion d'entreprise collective qui ne saurait se limiter aux seules entreprises d'économie sociale ainsi que les entreprises individuelles mais s'applique aussi aux entreprises capitalistes. Cette vision est archifausse car a) les fondations ne sont pas des entreprises collectives, mais des biens à qui on a attribué la personnalité morale avec des droits et des obligations, b) les sociétés anonymes, capitalistes par excellence sont des

entreprises collectives (appartenant à plusieurs personnes physiques ou morales), c) les coopératives sont dans la plus part de temps des groupes d'entreprises individuelles qui mandatent l'entreprise collective coopérative pour promouvoir les entreprises individuelles de leurs membres.

Le concept de l'ES se caractérise par :

- a) la primauté de l'humain sur l'argent ;
- b) l'identité copropriétaires usagers
- c) le contrôle démocratique (une personne une voix) ;
- d) le non partage, ou le partage des gains au prorata des transactions et non des apports, mais des transactions avec l'entreprise commune aux membres.
- e) la coopération à travers les unions, fédérations et confédération au lieu de compétition « sauvage »
- f) l'engagement envers la communauté.

- **Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD).**

Ce concept correspond à ce que les anglophones appellent « local authorities ». Il s'agit d'un système de constitution des unités de gouvernance des populations au niveau régional, accompagnée des moyens mis à disposition par le pouvoir central d'une part et les moyens produits localement d'autre part. La formation des collectivités territoriales décentralisées dépend de chaque pays. Au Cameroun ces sont les communes et les régions, mais les chefferies traditionnelles font pratiquement partie des maillons. Pour caricaturer ces trois instances on peut dire que :

- a) les chefferies traditionnelles sont dans beaucoup de régions des émanations des populations locales,
- b) les mairies sont des émanations coloniales souvent mal adaptées avec des maires qui ne viennent que

momentanément dans leur localité notamment les weekends et au moment des élections pour certains.

- c) Les régions créées par des textes, et qui sans doute verront bientôt le jour.

Il faut dire que le concept de CTD était une très bonne chose s'il est vraiment mis sur pied, mais des obstacles subsistent. Une mairie pourvue de moyens de sa politique peut gêner la sous-préfecture avec laquelle on risque avoir des chevauchements des responsabilités. Pour mieux comprendre le phénomène nous allons relever quelques enjeux et expériences de l'ES au sein des CTD

2. Enjeux et expériences de l'ES au sein des CTD

Les enjeux ici sont ce que l'ES peut gagner ou perdre dans la mise en œuvre de la décentralisation. En réalité la mise en place d'une politique bien conçue de l'ES et de la décentralisation ne devrait avoir qu'un enjeu positif ; cependant une approche irréaliste, dogmatique peut engendrer des effets contraires à cause des frustrations ou des promesses fallacieuses irréalistes qui font croire à la population que l'ES ou le CTD apportent des solutions miracles. Il s'agit des structures à bien gérer dans les principes de bonne gouvernance, tout en tenant compte de leurs spécificités.

Les enjeux de l'ES au sein des CTD sont nombreux, mais nous allons juste relever quelques cas concrets avec des expériences du terrain

2.1 Une expérience béninoise.

Une petite commune béninoise avait d'énormes difficultés de son financement et les fonds venant du gouvernement déjà insuffisants parvenaient à destination avec beaucoup de retard. Faisant appel au système de coopérative des produits vivriers, le Secrétaire général de cette commune a concentré son mémoire pour son Master2 à

l'Université africaine de Développement coopératif à la recherche de solution. La recherche-action c'est-à-dire recherche appliquée impliquant les bénéficiaires (la population) a débouché sur un projet de création d'une coopérative des maraichers devant fonctionner sur la base suivante :

- a) Les coopérateurs produisent en grande quantité les produits vivriers,
- b) La mairie recherche les déboucher auprès des casernes militaires, des cantines scolaires, des hôpitaux et des super marchés.
- c) La commune prélève dix (10) francs CFA sur chaque kilo de vivre vendu.

Pendant que la population a ainsi eu accès à l'emploi et à l'activité génératrice de revenus, la commune est passée d'un budget hypothétique de soixante (60) mille francs CFA venant du Gouvernement, à un budget autonome annuel de quatre cent cinquante millions de francs CFA (450 000 000)

2.2 Une expérience Chinoise.

Le miracle de l'économie chinoise est en grande partie le résultat de la décentralisation, c'est-à-dire des CTD lors de la révolution chinoise. Les provinces chinoises étaient des CTD et les unités de production s'appelaient « Communes et Brigades »

Cas de Brigade DAZHAI

Cette brigade conçue comme une entreprise d'économie sociale dans la culture chinoise, fonctionnait suivant des principes de l'économie sociale élaborés par ses membres. En voici quelques uns :

- a) Ne pas être impressionné par des difficultés
- b) Ne pas avoir peur des calamités naturelles

- c) Ne pas se laisser emporter par un succès
- d) Ne pas se laisser bernier par la gloire
- e) Ne pas se fatiguer pour son travail.
- f) Refuser toute subvention en argent

Ceci a permis à la brigade de devenir une entité solide de production au profit de ses membres. Intéressons-nous à présent à deux expériences camerounaises que pilote l'IPD

2.3 Cas du projet IPD-PROFADEL au Cameroun

Dans le cadre de la coopération IPD-gouvernement camerounais, un programme de formation au profit des collectivités décentralisées a été initié dans une phase pilote dans quatre communes du pays (une commune à l'Est, une au Sud, deux dans le Littoral et une à l'Ouest. Le projet a consisté à :

- a) Recruter et former à l'IPD au niveau de Master, un cadre par commune ;
- b) Concevoir les programmes de formation en concertation avec les CTD.
- c) Assurer la formation des élus communaux, des employés des mairies, des autorités traditionnelles.

Le succès remporté a poussé l'extension du projet dans d'autres communes.

2.4 Cas du projet FARE.

Il s'agit d'un projet de formation de jeunes désœuvrées en artisanat suivant les normes internationales définies par la Fondation Shneider Electric.. A ce jour, plus de deux cent jeunes ont été formés dans le campus de l'IPD avec l'appui direct de la mairie de Douala IIIème, la collaboration de la Fondation Orange, le Bureau de Sous-traitance, et le partenariat avec le MINPMEESA.

3. Défis de l'ES au sein des CTD

L'ES rencontre beaucoup de défis au sein des CTD. Il s'agit essentiellement de :

- a) Du défi au plan d'encadrement par les différents services de plusieurs ministères qui discutent au lieu de coopérer chacun dans son rôle
- b) Défi des politiques sectorielles et de la politique nationale
- c) Défi lié à l'ignorance de l'existence des institutions traditionnelles d'ES.

4. Plaidoyer pour une ES performante au sein des CTD

- une approche concertée en vue d'un développement décent et durable,
- l'intégration des composantes du terroir dans les politiques et la législation en matière de l'économie sociale.
- la suppression des querelles interministérielles à travers une concertation inclusive pour la promotion de l'ES
- l'intégration des entreprises de l'ES dans leurs activités régulières
- la formation des cadres des ministères et CTD, des membres et des employés de l'ES,
- la recherche action en ES
- le développement concerté, décent et durable au cœur de l'ES

Je vous remercie.